

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 7 octobre 2020, à 18 h 33, par visioconférence**

Sont présents :

Mme Marlène Couture, personnel de soutien
M. Frank Desmeules, étudiant du secteur préuniversitaire
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme. Pascale Legault, parent d'étudiant
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Isabelle Paquet, enseignante

Sont absents :

M. Raymond Chaussé, enseignant
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique
Mme Andrea Green, secteur universitaire
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques

Sont invités :

Mme Catherine Brodeur, Adjointe, Direction des études
M. Pascal Désilets, directeur, ÉNA
M. René Dolce, directeur, Direction des ressources humaines
Mme Élisabeth Fournier, directrice, Direction des ressources matérielles
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint, Direction des ressources financières
M. François Lefebvre, directeur, Direction des ressources financières
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, Direction générale

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 33.

M. Gagné souhaite la bienvenue à deux membres qui se joignent au conseil d'administration et qui participent à leur première réunion ce soir : Mme Pascale Legault, nommée lors de l'assemblée des parents d'étudiants, et Mme Marlène Couture, nommée par les membres du personnel de soutien. Il invite les autres administrateurs à se présenter brièvement.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 17 juin 2020	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 juin 2020	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 juin 2020	Information
3. Adoption de DEC et d'AEC	Décisions
4. Suivi concernant le coronavirus (COVID-19)	Information
4.1 Présentation du calendrier scolaire 2020-2021 modifié	Information
4.2 Présentation du Plan de contingence	Information
5. Adoption des bons de commande	Décisions
5.1 Autorisation pour l'octroi d'un contrat pour le remplacement et le déplacement du panneau d'alarme-incendie	
5.2 Dépassement de coûts pour le remplacement des tours d'eau	
6. Adoption du budget du fonds de fonctionnement 2020-2021	Décision
7. Dépôt et approbation du plan de travail 2020-2021 de la Commission des études	Décision
8. Formation d'un comité de sélection pour le comité d'éthique de la recherche	Décision
9. Dépôt et présentation du plan de travail 2020-2021	Information
10. Suivi concernant les indicateurs-clés du Plan stratégique 2018-2023	Information
11. Présentation de la composition du conseil d'administration et des comités	Information
12. Adoption des critères pour la nomination des titulaires de diplôme d'études collégiales	Décision
13. Élections	
13.1 Élection d'un membre pour le comité directeur	Décision
13.2 Élection de deux membres pour le comité d'audit et des finances	Décision
14. Présentation du Plan d'action portant sur la gestion de l'invalidité	Information
15. Suivi des projets majeurs	
15.1 Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation	Information
15.2 Projet d'aérocampus	Information

16. Informations	
16.1 La Vie au Cégep	Information
16.2 Nombre d'étudiants inscrits à la session d'automne 2020, après la date d'abandon	Information
16.3 État des activités de représentation du directeur général	Information
17. Correspondance	Information
<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de démission de Mme Julie Pelland • Lettre de démission de Mme Stéphanie Dumais • Lettre du MEES – Bonification des ressources financières pour l'encadrement des étudiants 	
18. Dépôt de documents	Information
<ul style="list-style-type: none"> • Plan de travail du comité directeur pour l'année 2020-2021 • Rapport des présences au conseil d'administration pour l'année 2019-2020 • Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 19 mai 2020 • Procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité directeur du 23 juin 2020 • Procès-verbal de réunion de la Commission des études du 26 mai et 2 juin 2020 	
19. Date de la prochaine séance	Information
20. Levée de la séance	Décision

20-CA-50 PROPOSITION

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2020

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2020

20-CA-51 PROPOSITION

M. Jean-Luc Djigo, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 17 juin 2020 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2020

Aucun suivi n'est fait.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration d'octobre 2020 et des 5 dernières années*.

20-CA-52 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 1994 (DEC sans mention de Régime 1), d'hiver 1994, d'hiver 2019, d'été 2019, d'automne 2019, d'hiver 2020, d'été 2020 et d'automne 2020 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

20-CA-53 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 2020, d'été 2020 et d'automne 2020 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI CONCERNANT LE CORONAVIRUS (COVID-19)

4.1 PRÉSENTATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021 MODIFIÉ

Mme Josée Mercier, directrice des études, présente le calendrier scolaire 2020-2021 révisé afin de poursuivre la mission du Cégep dans les meilleures conditions possibles, conformément aux recommandations ministérielles et de la Direction de la santé publique.

Lors de l'adoption du calendrier scolaire 2020-2021 en juin dernier, il a été décidé de prévoir trois journées d'évaluations terminales communes (EC) et une journée particulière d'enseignement (JR) dans les semaines du 28 septembre et du 19 octobre 2020. Au départ, la Direction des études proposait quatre EC pour ces deux semaines. Lors de l'assemblée de la Commission des études, les professeurs ont demandé de prévoir une JR afin d'offrir la possibilité à certains professeurs de s'en prévaloir. Toutefois, les demandes pour des évaluations communes en présentiel sont très nombreuses, et afin de répondre à ces demandes, il a été décidé par la Direction des études d'ajouter une journée d'examen communs dans les deux premiers blocs en remplaçant les journées JR du 30 septembre et du 21 octobre 2020 par des journées EC.

4.2 PRÉSENTATION DU PLAN DE CONTINGENCE

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le plan de contingence, permettant de faire face à une deuxième vague de la pandémie de COVID-19 et à mitiger ses impacts sur le Cégep et l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), tout en protégeant la santé et la sécurité des membres de la communauté collégiale.

Il le commente et répond aux questions des membres.

5. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

5.1 AUTORISATION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT ET LE DÉPLACEMENT DU PANNEAU D'ALARME-INCENDIE

Une mise à niveau du panneau principal du système d'alarme incendie du campus de Longueuil, lequel comprend le panneau annonceur du Centre sportif, est nécessaire dans le contexte où le fabricant installateur Siemens ne fabrique plus, depuis l'automne 2018, de pièces de rechange pour ce type d'installation. En remplacement, la firme propose l'installation d'un système de dernière génération qui permettra de moderniser l'ensemble des cartes de détection et de signalisation des cabinets.

Le Cégep désire profiter de ce changement pour initier le déplacement du panneau (et des sous-panneaux) qui se trouve actuellement dans la centrale de sécurité vers une salle électrique du sous-sol. Le principal avantage de cette décision est de rendre les activités de vérifications et de tests annuels et biannuels plus efficaces à réaliser. Le projet inclut également le nettoyage du câblage vétuste (lié à l'incendie et à la sécurité) dans les cabinets existants.

Deux contrats sont à octroyer dans le cadre de ce projet :

- Un contrat de gré à gré à la firme Siemens Canada limitée pour le remplacement des composantes principales du panneau d'alarme incendie du campus de Longueuil, incluant le remplacement de deux boucles de communication et leurs composantes, pour un montant de 99 950 \$;
- Un contrat à un entrepreneur en électricité pour réaliser les travaux préparatoires au déplacement du panneau, incluant l'identification et le ménage du câblage existant. Pour ce faire, des plans et devis ont été préparés par une firme de génie-conseil et un appel d'offres public est en cours.

20-CA-54 PROPOSITION

ATTENDU que des pièces de remplacement pour le panneau d'alarme incendie du campus de Longueuil et du Centre sportif ne sont plus disponibles;

ATTENDU que l'installation existante est encombrée et mal localisée;

ATTENDU que Siemens propose un projet de maintien d'actifs sur le panneau principal et sur le panneau annonceur du Centre sportif, permettant de générer des pièces de rechange pour le maintien en état des autres systèmes;

ATTENDU que le fait de remplacer le cœur du système par un système du même manufacturier évite de devoir remplacer les équipements de détection déployés dans l'ensemble du site, ce qui représente une économie appréciable;

ATTENDU que des travaux préparatoires en électricité sont nécessaires et que leur coût est estimé à 90 000 \$;

ATTENDU que le Cégep fera tout de même un appel d'offres public pour les travaux de nature électrique;

ATTENDU qu'il sera nécessaire d'octroyer rapidement le contrat pour les travaux de nature électrique;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Patrick Monarque, appuyé par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée :

- **D'autoriser l'octroi d'un contrat de gré à gré pour le remplacement du panneau d'alarme incendie du Campus de Longueuil, du panneau annonceur du Centre sportif et la migration de 2 boucles/composantes, à la firme Siemens Canada limitée pour un montant de 109 945 \$, avant taxes, incluant une provision maximale de 10 % du contrat initial pour couvrir le coût des imprévus qui pourraient survenir pendant les travaux; et**

- **De déléguer à M. Sylvain Lambert, directeur général, le pouvoir d’octroyer le contrat pour les travaux préparatoires en électricité dans la mesure où le montant du contrat ne dépasse pas 130 000 \$, avant taxes, incluant une provision maximale de 10 % du contrat initial pour couvrir le coût des imprévus qui pourraient survenir pendant les travaux. Le directeur général assurera un suivi de ce dossier auprès du conseil d’administration à la prochaine réunion.**

La proposition est adoptée à l’unanimité.

5.2 DÉPASSEMENT DE COÛTS POUR LE REMPLACEMENT DES TOURS D’EAU

Le 29 avril 2020, le conseil d’administration a délégué le pouvoir à M. Sylvain Lambert, directeur général, d’octroyer le bon de commande pour le remplacement des tours d’eau du campus de Longueuil (infrastructures datant de la construction des ailes D, E et F, soit de 1970) au plus bas soumissionnaire conforme. Le conseil d’administration a également autorisé une provision maximale de 10% du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat. Lors de la réunion du conseil d’administration du 17 juin 2020, M. Lambert a présenté un suivi à ce sujet afin d’informer les administrateurs que le contrat pour le remplacement des tours d’eau de l’aile F du campus de Longueuil a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, la firme GROUPE M.E.A.S. inc., pour un montant de 818 999 \$. Au système financier, le montant de l’engagement financier est de 942 729,15\$ toutes taxes ristournées, incluant une provision de 10% du contrat initial pour couvrir les imprévus pouvant survenir en cours de travaux.

La Direction des ressources matérielles sollicite une nouvelle tranche de 10% du contrat initial pour couvrir le coût lié à l’ajout des contrôles numériques nécessaires au contrat de l’entrepreneur général pour des questions d’efficacité, de garantie et de bon fonctionnement de l’ensemble des tours d’eau. À lui seul, cet ajout de 72 325\$ requiert la quasi-totalité de la provision initiale, ce qui laisse peu de marge pour les autres imprévus qui pourraient survenir en cours de chantier.

20-CA-55 PROPOSITION

ATTENDU la résolution 20-CA-25, déléguant au directeur général le pouvoir d’octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU l’octroi, par le directeur général, du contrat pour le remplacement des tours d’eau de l’aile F du campus de Longueuil au plus bas soumissionnaire conforme, la firme GROUPE M.E.A.S. inc., pour un montant de 818 999 \$;

ATTENDU le budget du fonds des immobilisations 2019-2020, parc immobilier, approuvé par le Conseil d’administration le 12 juin 2019;

ATTENDU que les travaux de remplacement des tours d’eau au campus de Longueuil sont en cours;

ATTENDU que la résolution comportait une provision de 10% du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat;

ATTENDU que la provision initiale de 10% risque d'être dépassée avec l'ajout des contrôles numériques au projet;

ATTENDU que la provision initiale de 10% est insuffisante;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU qu'une demande d'ajout au contrat doit être autorisée par le dirigeant de l'organisme public, tel que le prévoit l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, qui porte sur les modifications à un contrat dont la valeur est égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée de déléguer à la Direction des ressources matérielles une provision supplémentaire de 10% du contrat initial, conformément à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, afin de faire face aux imprévus qui pourraient survenir au contrat d'ici la fin des travaux. Le Directeur général assurera le suivi du dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée du conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DU BUDGET DU FONDS DE FONCTIONNEMENT 2020-2021

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le budget de fonctionnement 2020-2021. Il le commente et répond aux questions des membres.

Une rencontre a eu lieu le 14 septembre 2020 avec M. Patrick Monarque, président du comité d'audit et des finances, et M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, afin de présenter le budget de fonctionnement pour l'année 2020-2021 et recevoir toutes les informations pertinentes à l'analyse des données.

M. Lefebvre informe les administrateurs qu'une version révisée du budget d'investissement 2020-2021 devra être adoptée lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

20-CA-56 PROPOSITION

ATTENDU l'allocation initiale déposée au mois de juin 2020;

ATTENDU le déficit prévu de 815 000 \$;

ATTENDU que le déficit sera financé par le solde de fonds du Cégep;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du président du comité d'audit et des finances;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'adopter le budget de fonctionnement 2020-2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. DÉPÔT ET APPROBATION DU PLAN DE TRAVAIL 2020-2021 DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un document intitulé *Plan de travail 2020-2021 – Commission des études*. Elle le présente, le commente et répond aux questions des membres.

L'article 4.6. du *Règlement de la commission des études* du Cégep prévoit que, annuellement, la commission des études soumet au conseil d'administration, pour approbation, son plan de travail pour l'année qui suit et dépose son rapport d'activités pour l'année terminée.

20-CA-57 PROPOSITION

ATTENDU le plan de travail 2020-2021 de la commission des études;

ATTENDU l'article 4.6. du *Règlement de la commission des études* du Cégep;

ATTENDU la recommandation de la commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Isabelle Paquet, appuyée par Mme Pascale Legault, propose à l'assemblée d'approuver le plan de travail 2020-2021 de la commission des études tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Mme Josée Mercier, directrice des études, et Mme Catherine Brodeur, directrice adjointe aux études et responsable du service de la recherche, présentent le sujet sur la formation d'un comité de sélection pour le Comité d'éthique de la recherche.

Le Comité d'éthique de la recherche du cégep Édouard-Montpetit (CÉR-CÉM) a pour mandat d'évaluer l'acceptabilité éthique des projets de recherche faisant appel à des sujets humains, réalisés au Cégep ou ailleurs par ses membres, et d'en assurer le suivi. Il a donc le pouvoir d'approuver, de modifier, de stopper ou de refuser toute proposition de recherche ou poursuite de projet. Les décisions du CÉR-CÉM doivent s'inspirer des normes éthiques de la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* du Cégep, laquelle se fonde sur l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*.

Le CÉR-CÉM a été mis sur pied le 10 février 2012, date à laquelle les membres ont été nommés par le Conseil d'administration pour un mandat renouvelable de deux ans. Les mandats des membres ont

été renouvelés lors du Conseil d'administration du 17 juin dernier, toutefois l'une des membres, Sabine Sève-Rousseau, professeure au Département de psychologie du Cégep, a annoncé son souhait de se retirer, mais acceptait de poursuivre son mandat jusqu'à ce que son remplacement soit assuré. La nouvelle personne nommée devra avoir une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et disciplines de sciences humaines et sociales. Il serait de même opportun de constituer, par la même occasion, une banque de candidats dans l'éventualité de devoir assurer d'autres remplacements dans un avenir plus ou moins rapproché, le cas échéant. En plus de leur expertise respective, il est souhaité que les membres du CÉR-CÉM, conformément à la Politique du Cégep, aient une formation et une expertise suffisantes pour poser un jugement éclairé sur l'éthique des projets de recherche qui leur sont soumis.

À cette fin, un comité de sélection sera formé. Le mandat de ce comité sera de :

- Déterminer le processus d'appel de candidatures;
- Procéder à la sélection d'une personne possédant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et disciplines de sciences humaines et sociales;
- Constituer une banque de candidatures respectant les exigences suivantes : connaissances en méthodes, domaines et disciplines de recherche en sciences naturelles et génie; connaissances en méthodes, domaines et disciplines de recherche en sciences humaines et sociales; connaissances en éthique; connaissances en droit; représentant de la collectivité;
- Recommander la personne sélectionnée pour qu'elle soit nommée par le conseil d'administration.

20-CA-58 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de constituer un comité de sélection pour nommer les membres du CÉR-CÉM;

ATTENDU la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* du Cégep;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité directeur (résolution 20-CD-42);

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Jean-Luc Djigo, propose de constituer un comité de sélection, composé des personnes suivantes :

- **Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, personne responsable du traitement des situations de conflits d'intérêts en recherche (résolution 18-CA-85);**
- **Mme Catherine Brodeur, directrice adjointe des études;**
- **Mme Valérie Damourette, conseillère à la recherche;**
- **M. Jérémy Dion-Bernard, président du CÉR-CEM;**
- **M. Simon Hamelin-Pratte, vice-président du CÉR-CEM.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL 2020-2021

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente et commente le *Plan de travail institutionnel 2020-2021*. Il répond aux questions des membres. Plusieurs actions de l'année dernière se poursuivent et d'autres ont été ajoutées. Malgré que ce plan de travail soit ambitieux, les directions se concentreront sur les priorités pendant l'année 2020-2021, compte tenu de la situation de pandémie de COVID-19 qui perdure.

10. SUIVI CONCERNANT LES INDICATEURS-CLÉS DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

Considérant l'importance de suivre l'évolution du Plan stratégique 2018-2023, le comité de direction a identifié les indicateurs clés qui seront présentés au conseil d'administration à chaque session. La liste des indicateurs clés a été approuvée par le comité directeur le 16 septembre 2020 (résolution 20-CD-43).

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente les indicateurs clés du Plan stratégique 2018-2023. Il précise qu'une séance d'information au sujet de la réussite éducative sera organisée prochainement. M. Gagné invite les administrateurs à y participer.

11. PRÉSENTATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, présente la composition du conseil d'administration et des comités, et répond aux questions des membres.

12. ADOPTION DES CRITÈRES POUR LA NOMINATION DES TITULAIRES DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, présente les critères pour la nomination des titulaires de diplôme d'études collégiales, et répond aux questions des membres.

L'article 2.3 du *Règlement de régie interne* (Règlement no 1) prévoit ce qui suit en ce qui concerne les sièges réservés aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales :

2.3. LES TITULAIRES DU DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

2.3.1. Dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la date où survient une vacance à un poste de membre du conseil siégeant à titre de titulaire du diplôme d'études collégiales, les membres du conseil en fonction, après avoir reçu les recommandations du comité directeur à ce propos, comblent la vacance en

renouvelant le mandat du membre sortant ou en nommant une nouvelle personne au poste.

2.3.2 Lorsqu'un appel de mise en candidature est nécessaire, et à la demande du conseil, le secrétaire du conseil en informe la communauté interne et les partenaires externes du Cégep.

2.3.3 Avant de procéder à une nomination, le conseil établit les critères généraux qui guideront la sélection des candidatures mises en nomination.

2.3.4. Les titulaires du diplôme d'études collégiales sont nommés à la majorité simple des membres du conseil en fonction, pour un mandat d'au plus trois ans.

En 2016, le conseil d'administration a adopté les critères suivants pour la sélection des candidats pour le siège réservé à une diplômée ou un diplômé du secteur technique du campus de Longueuil :

- La candidate ou le candidat doit détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans l'une des techniques enseignées au campus de Longueuil depuis au moins dix (10) ans;
- La candidate ou le candidat doit souhaiter siéger au conseil d'administration du Cégep;
- La candidate ou le candidat doit déposer une lettre de motivation ou une lettre de recommandation de son employeur ou d'un pair, accompagnée de son curriculum vitae.

20-CA-59 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité directeur;

Mme Isabelle Paquet, appuyée par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée d'adopter les critères suivants pour la sélection des candidats pour les sièges réservés aux titulaires de diplôme d'études collégiales du campus de Longueuil, pour le secteur technique et pour le secteur préuniversitaire, et au titulaire de diplôme d'études collégiales de l'ÉNA :

- **La candidate ou le candidat doit détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans l'une des techniques ou dans l'un des programmes préuniversitaires enseignés au campus de Longueuil ou dans l'un des programmes techniques enseignés à l'ÉNA depuis au moins cinq (5) ans et détenir une combinaison d'expérience de travail pertinente;**
- **La candidate ou le candidat doit souhaiter siéger au conseil d'administration du Cégep;**
- **La candidate ou le candidat doit déposer une lettre de motivation ou une lettre de recommandation de son employeur ou d'un pair, accompagnée de son curriculum vitae.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. ÉLECTIONS

13.1 ÉLECTION D'UN MEMBRE POUR LE COMITÉ DIRECTEUR

Le processus d'élection des membres du comité directeur est présidé par Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep prévoit ce qui suit pour la composition du comité directeur (article 5.1) :

5.1 COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

- 5.1.1 Le comité directeur se compose des personnes suivantes :
 - 5.1.1.1 le directeur général qui préside le comité
 - 5.1.1.2 le président
 - 5.1.1.3 le vice-président
 - 5.1.1.4 deux membres en fonction du conseil qui ne sont ni membres du personnel ni étudiants
 - 5.1.1.5 un membre en fonction du conseil qui est membre du personnel
 - 5.1.1.6 le directeur des études, à titre d'invité permanent
- 5.1.2 Les membres du comité directeur mentionnés aux alinéas 5.1.1.4 et 5.1.1.5 sont choisis par mode d'élection, présidée par le secrétaire du conseil, lors de l'assemblée ordinaire du conseil du mois de juin de chaque année ou, dans le cas de force majeure, à l'assemblée subséquente et suivant les modalités suivantes :
 - 5.1.2.1 les candidats sont mis en nomination sur proposition. Les candidats mis en nomination doivent être présents lors de l'assemblée au cours de laquelle l'élection a lieu, ou avoir fait part par écrit au secrétaire du conseil de leur intérêt à siéger au comité directeur;
 - 5.1.2.2 le vote a lieu à main levée sauf lorsqu'un membre demande le vote à scrutin secret. La majorité simple des voix des membres en fonction présents détermine le résultat du vote;
 - 5.1.2.3 le secrétaire du conseil procède, le cas échéant, au dépouillement des votes et déclare alors les élus.
- 5.1.3. En cas de vacances au sein du comité directeur, le conseil doit nommer un nouveau membre à la première assemblée suivant cette vacance.

Mises en candidatures pour le poste de membre interne du comité directeur :

Mme Marlène Couture propose la candidature de Mme Isabelle Paquet. Aucune autre candidature n'est proposée.

Mme Isabelle Paquet accepte d'être mise en candidature.

20-CA-60 PROPOSITION

ATTENDU l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

ATTENDU que le poste réservé à un membre en fonction du conseil qui est membre du personnel, au sein du comité directeur, est vacant;

Mme Marlène Couture, appuyée par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée de nommer Mme Isabelle Paquet comme membre interne au sein du comité directeur pour l'année scolaire 2020-2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13.2 ÉLECTION D'UN MEMBRE POUR LE COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Le processus d'élection des membres du comité d'audit et des finances est présidé Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep prévoit ce qui suit pour la composition du comité d'audit et des finances (article 6.1) :

6.1 COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

6.1.1 Mandat du comité d'audit et des finances

Le comité d'audit et des finances est chargé d'aviser le conseil d'administration en ce qui a trait à la gestion financière et à la gestion des risques financiers des opérations du Cégep, et notamment des tâches suivantes :

- Analyser les prévisions budgétaires ou les révisions budgétaires majeures préparées par la direction du Cégep et faire des recommandations au conseil d'administration;
- Donner un avis au conseil d'administration quant au mandat de l'auditeur externe;
- Passer en revue le rapport financier annuel et le rapport de l'auditeur externe, puis formuler un avis au conseil d'administration;
- Analyser les risques financiers de tout projet d'envergure relevant du conseil d'administration et donner son avis à ce dernier;

- Veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et s'assurer qu'ils soient adéquats et efficaces. S'assurer que soit mis en place un processus de gestion des risques;
- Réviser, au besoin, les politiques en matière de gestion financière et formuler un avis au conseil d'administration.

6.1.2 Composition

Le comité se compose de trois membres du conseil d'administration qui ont une compétence en matière de finances et de comptabilité et qui sont nommés par le conseil d'administration. Le comité doit être majoritairement composé de membres externes.

Il est présidé par un membre externe du Collège, désigné annuellement lors de la première réunion du comité.

Le directeur des ressources financières accompagne le comité et prépare les dossiers qui lui sont soumis et une personne désignée par le Cégep agit à titre de secrétaire du comité.

Le président du conseil d'administration peut aussi y participer à titre d'observateur.

Aucune candidature n'est proposée. Le sujet sera reporté à une prochaine réunion du conseil d'administration.

14. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION PORTANT SUR LA GESTION DE L'INVALIDITÉ

M. René Dolce, directeur des ressources humaines, présente le Plan d'action portant sur la gestion de l'invalidité et répond aux questions des membres. Il explique les différentes actions prévues à ce Plan et précise, en ce qui concerne le programme d'aide au personnel, qu'il souhaite évaluer la perception du personnel par rapport à ce programme. Suite à la question d'un membre au sujet de l'assurance-traitement, M. Dolce explique qu'une particularité des cégeps est que ceux-ci paient les indemnités d'assurance pour les deux premières années d'invalidité.

15. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

15.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet des cliniques – Pavillon de la santé et de l'innovation. Il répond aux questions des membres.

15.2 PROJET D'AÉROCAMPUS

M. Sylvain Lambert, directeur général, et M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA présentent le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA. M. Désilets présente un schéma qui démontrent les défis de réalisation de l'aérocampus. M. Gagné remercie M. Désilets pour le fantastique travail qu'il accomplit pour l'ÉNA.

16. INFORMATION

16.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 23 mai 2020 au 14 septembre 2020.

M. Lambert souligne les faits saillants suivants :

- Le Cégep et son service de la mobilité et des activités internationales ont reçu le prix d'excellence en internationalisation 2020, niveau or, de CICAN. M. Lambert souligne qu'il est très fier de la réception de ce prix prestigieux et qu'il est fier des équipes ayant rendu cela possible.
- La Fondation a amassé plus de deux cent milles dollars pour les étudiants. La campagne majeure sera lancée éventuellement, mais d'ici là, la Fondation continue d'aider certains étudiants à subvenir à leurs besoins de base et à répondre à leurs besoins en matière de matériel technologique.
- Le CEFIR entame un projet de recherche majeur grâce à une nouvelle subvention de 360 000 \$ du CRSNG, dans le cadre du Fonds d'innovation sociale destiné aux collèves et aux communautés.
- Le cégep Édouard-Montpetit s'est récemment vu décerner le prix Mercuriades dans la catégorie « Excellence en français » au 40^e gala de la Fédération des chambres de commerce du Québec. L'attribution de cette récompense honorifique découle de la campagne de valorisation de la langue française « Le français s'affiche! » à l'intérieur des murs de l'établissement collégial. M. Lambert félicite M. Jean-Sébastien Ménard pour le travail accompli dans le cadre de ce projet.

16.2 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À LA SESSION D'AUTOMNE 2020, APRÈS LA DATE D'ABANDON.

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre d'étudiants inscrits à la session d'automne 2020, après la date d'abandon pour la session d'automne 2020.

16.3 ÉTAT DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un document est déposé pour faire état des activités de représentation du directeur général du 25 mai 2019 au 4 septembre 2020.

17. CORRESPONDANCE

Le 20 août 2020, M. Jean Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de Mme Julie Pelland, membre du personnel de soutien, l'informant de sa démission à titre de membre du conseil d'administration.

Le 23 août 2020, M. Jean Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de Mme Stéphanie Dumais, diplômée du secteur technique du campus de Longueuil, l'informant de sa démission à titre de membre du conseil d'administration.

Le 27 août 2020, M. Jean Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, informant que la pandémie a pu accroître la détresse psychologique et l'anxiété vécues par certains membres de la communauté étudiante. Elle annonce, pour le réseau des cégeps, une bonification de 35,6 M\$ pour l'année scolaire 2020-2021 dans le but de fournir l'encadrement nécessaire aux étudiants et étudiantes et d'assurer la réussite de ceux-ci.

18. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Plan de travail du comité directeur pour l'année 2020-2021;
- Rapport des présences au conseil d'administration pour l'année 2019-2020;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 19 mai 2020;
- Procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité directeur du 23 juin 2020;
- Procès-verbal de réunion de la Commission des études du 26 mai et 2 juin 2020.

19. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue le mercredi 25 novembre 2020, à 18 h 30, par visioconférence.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Isabelle Paquet, appuyée par Mme Marlène Couture, et unanimement résolu de lever la séance à 21 h 12.



Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée